

Paris, le 23 janvier

Communiqué de presse

Laurent THEODORE, élu nouveau Président de la FNB

A l'issue du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Boissons, qui s'est tenu en décembre dernier, Laurent Théodore, Président de France Boissons, a été élu Président du syndicat professionnel. Il succède ainsi, à compter du 01 janvier 2024, à Jean-Jacques Mespoulet qui est resté à la tête de la FNB pendant plus de 10 ans.

Vice-président depuis 2022, Laurent Théodore a été élu pour un mandat de deux ans.

Face aux grands défis à relever avec l'ensemble des acteurs de la filière CHR, Laurent Théodore s'attachera à poursuivre l'action engagée par son prédécesseur depuis toutes ces années en cultivant une approche syndicale collaborative et interprofessionnelle qui conjugue valorisation de la profession, performance, durabilité et progrès au service de la transformation de notre modèle d'affaires.

Pour Laurent Théodore, le principal enjeu de son mandat sera notamment de défendre une vision plurielle de notre profession où s'articulent agilité, services, proximité territoriale, qualité de l'offre et engagement sociétale.

"Depuis plus de 10 ans, la FNB s'attache à engager ses membres dans une démarche exigeante et contributive au développement durable. Il s'agira pour moi de poursuivre dans cette voie. Je m'attacherai notamment à faire connaître les positions portées historiquement par la profession et faire reconnaître notre label RSE sectoriel Grossiste en boissons Engagé, véritable outil au service de la transformation de nos entreprises et, plus globalement, de notre filière."

Photo: Laurent Théodore

À propos de la FNB - www.fnb-info.fr/

La Fédération Nationale des Boissons est le seul syndicat professionnel représentatif des distributeurs-grossistes en boissons.

Fondée il y a plus d'un siècle, la Fédération Nationale des Boissons fédère plus de 70% des entreprises du secteur.

Au plus près de la réalité des entreprises, La Fédération Nationale des Boissons assure la représentation des professionnels du secteur auprès des acteurs de la filière, des pouvoirs publics et décideurs à tous les échelons. Elle met à disposition de ses membres les informations relatives aux évolutions réglementaires. Elle a notamment un rôle primordial de veille législative, de promotion de la profession et de négociation des accords collectifs applicables à toutes les entreprises du secteur.